

# **CONVENTION DE MECENAT**

## **En application de la loi du 1er août 2003**

### **ENTRE LES SOUSSIGNES :**

Nom et coordonnées de l'organisme bénéficiaire du mécénat, nom de la personne représentant l'organisme.

*Ex : le Musée ... , ayant son siège à (adresse), numéro de SIRET, représenté par (nom, prénom et fonction),*

ci-après dénommé (abréviation : Le Musée),

D'une part

**ET**

Nom et coordonnées de l'entreprise mécène

*Ex : La S.A. ... , ayant son siège à (adresse), numéro de SIRET, représenté par (nom, prénom et fonction),*

ci-après dénommée L'Entreprise,

D'autre part

### **IL EST ARRETE CE QUI SUIT :**

#### **ARTICLE 1 : Objet du contrat**

L'Entreprise apporte son soutien en (indiquer l'année) à (description détaillée de l'action ou des actions faisant l'objet de la présente convention)

#### **ARTICLE 2 : Acte de mécénat**

##### **2.1 : Montant :**

L'Entreprise mettra à la disposition de (structure culturelle) une somme s'élevant à (montant en chiffres et en lettres) conformément à l'objet du présent contrat précisé à l'article 1.

##### **2.2 : Echancier**

Préciser le calendrier de versement de la somme (versement global ou échelonné).

#### **ARTICLE 3 : Reçu fiscal**

L'organisme bénéficiaire émettra un « reçu fiscal » au titre du présent don.

#### **ARTICLE 4 : Contreparties de l'acte de mécénat**

(préciser ici les contreparties, limitées à 25% du montant du don, telles qu'elles ont été négociées entre les deux parties. Ce qui suit est donné à titre d'exemple)

**4.1 : Diffusion de l'image de l'Entreprise** sur les supports de communication de (structure culturelle)

(préciser en détail la nature des contreparties : présence du logo (programmes, catalogues, site Internet, etc.) et autres messages)

**4.2 : Accès privilégié aux manifestations**

(préciser les entrées offertes à l'Entreprise : nombre, dates, etc.)

**4.3 : Mise à disposition d'espaces**

(préciser les conditions de la mise à disposition d'espaces)

#### **ARTICLE 5 : Assurances**

Bien préciser qui paie les assurances nécessaires

#### **ARTICLE 6 : Durée de la présente convention**

Préciser la durée de la convention, fixée à partir de la date de signature

#### **ARTICLE 7 : Litige**

(ce qui suit à titre d'exemple)

**7.1 :** En cas de litige s'élevant en relation avec l'exécution du présent contrat, les parties s'obligent à une phase préliminaire de conciliation pendant une période d'un mois.

**7.2 :** Au cas où aucune solution amiable ne pourrait intervenir au cours de la phase de conciliation précitée, les parties conviennent de soumettre tout litige pouvant survenir à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution du présent contrat, au Tribunal (préciser lequel) auquel il est fait attribution de juridiction par les présentes.

Fait à ....., le : .....

En deux exemplaires originaux

Signature des représentants des deux parties